

Garantie limitée sur la borne de recharge HomeStation d'Electrify Canada

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION CI-DESSOUS AVANT D'UTILISER LA BORNE DE RECHARGE HOMESTATION D'ELECTRIFY AMERICA OU LA BORNE DE RECHARGE HOMESTATION D'ELECTRIFY CANADA (LE « PRODUIT »). VOTRE UTILISATION DU PRODUIT CONSTITUE VOTRE CONSENTEMENT AUX MODALITÉS DE LA GARANTIE SUR CE CHARGEUR DE NIVEAU 2 D'ELECTRIFY CANADA (« GARANTIE LIMITÉE »). SI VOUS NE CONSENTEZ PAS AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT.

ÉTATS-UNIS SEULEMENT : SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT, LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE PROCÉDURE INFORMELLE OBLIGATOIRE DE RÈGLEMENT DES LITIGES POUR LES CLIENTS AUX ÉTATS-UNIS PAR L'ENTREMISE DU NATIONAL CENTER FOR DISPUTE SETTLEMENT (1 800 777-8119) QUI DOIT ÊTRE SUIVIE AVANT QUE VOUS NE PUISSIEZ EXERCER TOUT DROIT OU VISER TOUT RECOURS CRÉÉ PAR LE TITRE I DU MAGNUSON-MOSS WARRANTY FEDERAL TRADE COMMISSION IMPROVEMENT ACT, 15 U.S.C. 2301 *et seq.* VOUS N'ÊTES PAS TENUS D'UTILISER LA PROCÉDURE INFORMELLE DE RÈGLEMENT DES LITIGES AVANT DE FAIRE UNE DEMANDE DE RÉPARATION EN VERTU DE TOUTE AUTRE LOI. Reportez-vous à l'article « Résolution des litiges » pour en savoir plus.

Que couvre la garantie limitée?

Electrify Canada, LP (« Electrify Canada ») garantit que ce Produit ne présente aucun défaut matériel ou de main-d'œuvre et qu'il fonctionnera de la façon prévue s'il est bien installé et fait l'objet d'une utilisation personnelle normale dans des conditions ordinaires pendant une période de trois (3) années civiles à compter de la date d'achat du Produit (« Durée de la garantie »). Un Produit sera considéré comme présentant un défaut matériel ou une déféctuosité matérielle seulement si ce Produit, s'il été correctement installé et utilisé selon les conditions normales d'utilisation, est incapable de recharger un véhicule électrique SAE J1772 en raison d'un vice de fabrication (pendant la Durée de la garantie applicable) et qu'il est retourné conformément aux instructions ci-dessous avant l'échéance de la Durée de la garantie.

S'il est déterminé que le Produit présente une déféctuosité matérielle et qu'il est admissible à un remplacement en vertu de la présente Garantie limitée, Electrify Canada le remplacera par un chargeur de niveau 2 neuf ou remis à neuf ayant une fonctionnalité égale ou supérieure au Produit retourné (à l'entière discrétion d'Electrify Canada). Un Produit obsolète ou abandonné pourrait être remplacé par le même Produit ou, si un Produit de remplacement n'est pas disponible, un Produit qui offre les mêmes fonctions et la même capacité. Electrify Canada assumera la responsabilité du coût de l'appareil de remplacement ainsi que des coûts associés au retour du Produit défectueux et à l'expédition de l'appareil de remplacement, conformément aux modalités de la présente Garantie limitée.

Si un remplacement n'est pas commercialement possible ou ne peut être effectué en temps opportun, Electrify Canada offrira alors un crédit pour le Produit présentant une déféctuosité matérielle. La valeur du crédit correspondra au montant payé initialement par le Client pour le Produit.

Le recours du Client en vertu de cet article est conditionnel au retour physique du Produit original à Electrify Canada.

Qu'est que la Garantie limitée ne couvre pas?

La présente Garantie limitée ne couvre pas les dommages à ce Produit ou le mauvais fonctionnement qui découle des situations suivantes :

une utilisation commerciale;

un produit partagé entre plusieurs ménages;

l'usure et la détérioration normales;

un accident

une mauvaise utilisation ou une utilisation abusive;

la négligence

un désastre naturel ou personnel;

une installation, une utilisation, un entreposage ou une maintenance inadéquats, y compris l'installation par un entrepreneur non agréé;

le déplacement du Produit du lieu de son installation initiale;

la non-conformité aux normes et règles de sécurité pertinentes;

un désassemblage, une réparation ou une modification non autorisés;

l'utilisation avec un véhicule électrique non compatible;

un bris ou une déféctuosité du port de recharge du véhicule électrique;

des problèmes de connectivité Internet ou de réseau liés à l'équipement de réseautage ou au fournisseur de service Internet du client ou causés par ceux-ci; ou

des manquements de nature cosmétique caractérisés par des dommages à l'extérieur du Produit qui n'ont pas d'incidence sur le fonctionnement du Produit ou la capacité du Produit à fournir l'énergie.

La présente Garantie limitée ne couvre pas les produits contrefaits, faux ou issus du marché gris. Electrify Canada n'offrira aucun soutien ou remplacement au titre de la garantie pour des produits qu'Electrify Canada n'a pas importés aux États-Unis ou au Canada (le cas échéant) ou vendus par l'entremise de ses canaux de vente autorisés.

Le client est responsable de tous les coûts associés au démontage et au retrait du Produit, à l'installation de l'appareil de remplacement et de tout autre coût non expressément imputé à Electrify Canada dans les présentes.

En outre, si un Produit est retourné et qu'Electrify Canada ou son représentant désigné détermine, après inspection, qu'il ne présente pas de déféctuosité matérielle, ou que le défaut n'est pas couvert par les modalités de la présente Garantie limitée, le client devra assumer les coûts d'expédition.

CERTAINS TERRITOIRES (NOTAMMENT LES PROVINCES DE QUÉBEC ET DE LA SASKATCHEWAN) NE PERMETTENT PAS DE LIMITATION À LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU LÉGALE, ALORS LA LIMITATION SUIVANTE POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA GARANTIE LIMITÉE INDIQUÉE DANS LES PRÉSENTES EST L'UNIQUE SOURCE DE DROITS DE GARANTIE DES CLIENTS ASSOCIÉE AU PRODUIT, À L'EXCEPTION DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES D'ADAPTATION À UN USAGE PRÉCIS, DE COMMERCIALISABILITÉ ET RELATIVES AUX VIOLATIONS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE EXCLUES EN VERTU DES LOIS ET QUI SONT PAR LA PRÉSENTE LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE ÉTABLIE DANS LES PRÉSENTES. AUCUN DROIT DE GARANTIE N'EST ACCORDÉ À UNE PARTIE AUTRE QUE LE CLIENT DU PRODUIT.

Limitation de responsabilité.

CERTAINS TERRITOIRES (Y COMPRIS LA PROVINCE DE QUÉBEC) NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS, DONC LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, ELECTRIFY CANADA ET SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS NE SONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES BLESSURES AUX PERSONNES OU LA MORT, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'USAGE, LE COÛT DE LA COUVERTURE, LA PERTE DU PRODUIT OU LES DOMMAGES AU PRODUIT DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT ET/OU DES INSTRUCTIONS OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE LES UTILISER, MÊME SI ELECTRIFY CANADA OU SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE D'ELECTRIFY CANADA ET/OU DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS À L'ÉGARD DE TOUT DOMMAGE, PERTE ET CAUSE D'ACTION (QU'ELLE SOIT CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, EN CAS DE NÉGLIGENCE OU AUTREMENT) NE DÉPASSERA LE MONTANT PAYÉ À ELECTRIFY CANADA, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR CE PRODUIT.

ELECTRIFY CANADA NE SERA PAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS. LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS NE SERONT PAS CONSIDÉRÉS COMME ÉLARGISSANT LA PORTÉE DES MODALITÉS DE TOUTE GARANTIE :

- Le Produit peut être mis en fonction seulement si l'utilisateur s'est suffisamment familiarisé avec le Guide d'installation et d'utilisation et qu'il adhère à son contenu.
- Le Produit ne peut être utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu.
- Seul un spécialiste de l'électricité ou une personne convenablement formée peut procéder à une installation câblée. Une formation supplémentaire est nécessaire.
- Une installation utilisant une prise NEMA 14-50 doit être faite conformément aux instructions d'installation du Guide d'installation et d'utilisation.
- Le Produit est un produit sans entretien. Il ne contient aucun composant ou pièce réparable. N'essayez pas de faire une réparation.
- Le produit ne peut pas être transformé, modifié ou utilisé d'une manière non autorisée.
- Electrify Canada se réserve le droit de procéder à des modifications techniques du Produit après l'achat (mises à jour du micrologiciel à des fins de performance ou nouvelles normes).
- Suivez toutes les lois, réglementations, ordonnances et règles relatives à la sécurité, à la prévention des accidents et à l'utilisation du Produit en plus des renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation.

Qui peut faire une réclamation au titre de la Garantie limitée?

Les Produits achetés auprès d'un vendeur non autorisé ne sont pas couverts par cette Garantie limitée.

Cette garantie limitée est offerte à l'acheteur-utilisateur original uniquement, et ce, seulement si le Produit est acheté chez un vendeur autorisé. Les propriétaires subséquents ne sont pas admissibles à une réclamation au titre de la garantie, même s'ils prennent possession ou deviennent propriétaires du Produit de l'acheteur-utilisateur original dans les trois années qui suivent l'achat original. Si le client transfère la propriété du Produit à un tiers, la garantie ne se transférera au tiers que si le Produit reste installé à l'emplacement original.

Ce Produit est destinés aux clients situés aux États-Unis et au Canada. La présente Garantie limitée ne couvre pas les utilisateurs hors de ces pays.

Comment déposer une réclamation au titre de la garantie?

Pour déposer une réclamation au titre de la présente Garantie limitée, le client doit communiquer avec Electrify Canada en composant le 1 833 531-3226 et fournir une brève description du problème afin de recevoir un numéro d'autorisation de retour de marchandise (« ARM »). Electrify Canada prendra les dispositions nécessaires pour qu'un nouvel appareil soit expédié au client et fournira une étiquette de retour pour le retour du Produit original. Si le client omet de retourner le Produit original dans les 30 jours qui suivent la réception de l'appareil de remplacement, le client devra acquitter le prix courant de l'appareil de remplacement.

Pour l'expédition de retour du Produit, le client devra retirer le chargeur et le retourner conformément aux instructions d'expédition d'Electrify Canada. Pour désinstaller le chargeur, suivez les instructions du Guide d'installation et d'utilisation compris avec le Produit. **Si le Produit est câblé à la source de courant principale, seul un électricien agréé et qualifié doit retirer le Produit du support de montage.** Le Produit retourné doit être pourvu de l'étiquette de données lisible montrant le numéro de série, et les marques d'identification originales du Produit (marque de commerce, numéro de série) ne doivent pas avoir été maquillées, modifiées ou enlevées. Le Produit doit être retourné dans son emballage original ou dans un emballage qui procure un même degré de protection pour l'expédition. Electrify Canada ne sera pas tenue responsable des dommages subis pendant l'expédition.

Lorsque le Produit aura été reçu par Electrify Canada ou son représentant désigné, Electrify Canada ou son représentant désigné examinera le Produit afin de déterminer s'il s'agit d'un défaut matériel et s'il est couvert par les modalités de la présente Garantie limitée. S'il est déterminé que le Produit retourné n'est pas défectueux ou hors de la portée de la présente Garantie limitée, le client devra acquitter le coût du Produit de remplacement, le coût d'expédition du Produit de remplacement et toute taxe applicable.

Aucune garantie d'exactitude

Des efforts raisonnables ont été déployés pour assurer que les spécifications et autres renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation accompagnant le Produit sont exacts et complets au moment de la publication du Guide d'installation et d'utilisation. Toutefois, les spécifications et autres renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation pourraient être modifiés à tout moment sans préavis. Consultez le www.electrifyhome.com/warranty pour obtenir les renseignements les plus à jour.

Comment la loi provinciale s'applique-t-elle?

La présente Garantie limitée vous donne des droits juridiques précis, et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un territoire à l'autre.

Si l'une ou l'autre des dispositions de la présente Garantie limitée est jugée non valide ou non applicable en vertu d'une loi, d'une réglementation, d'une ordonnance ou d'une autre règle de droit, la disposition sera jugée réformée ou supprimée, selon le cas, mais seulement dans la mesure nécessaire pour se conformer à la loi applicable. Les autres dispositions de la Garantie limitée demeureront pleinement en vigueur.

Vous avez des questions sur la présente Garantie limitée?

Veillez adresser vos questions sur cette Garantie limitée à : 777 Bayly St. W, Ajax, Ontario, L1S 7G7